

**Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2010-2011-2012
entre l'Etat (DRAC) – la Région Haute Normandie – la Ville de Dieppe
et l'Association « Théâtre en ciel »**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 37*

LE 27 MAI DEUX MILLE DIX

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 19 mai 2010 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane (jusqu'à la question n° 10), M. François LEFEBVRE, Mme CARU- CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise (jusqu'à la question n° 21), M. BEGOS Yves, M. LAPENA Christian, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard (jusqu'à la question n° 32), M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine (jusqu'à la question n° 3), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle (jusqu'à la question n°2), M. HOORNAERT Patrick (jusqu'à la question n°2), Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : Mme LEGRAND Vérane (à partir de la question n° 11), Mme COTTARD Françoise (à partir de la question n° 22), Mme CYPRIEN Jocelyne, M. VERGER Daniel, M. BREBION Bernard (à partir de la question n° 33), Mme AUDIGOU Sabine (à partir de la question n° 4), Mme EMO Céline, Mme THETIOT Danièle (à partir de la question n° 2.1), M. HOORNAERT Patrick (à partir de la question n° 2.1).

Pouvoirs ont été donnés par Mme LEGRAND Vérane à Mme SANOKO Barkissa (à partir de la question n° 11), Mme COTTARD Françoise à M. LAPENA Christian (à partir de la question n° 22), Mme CYPRIEN Jocelyne à Mme FARGE Patricia, M. VERGER Daniel à M. LEFEBVRE François, M. BREBION Bernard à M. ELOY Frédéric (à partir de la question n° 33), Mme AUDIGOU Sabine à Mme LEGRAS Liliane (à partir de la question n° 4), Mme EMO Céline à M. LEVASSEUR Thierry.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël

M. Frédéric Eloy, Adjoint au Maire, expose que la compagnie « Théâtre en ciel », fondée en 1978, réalise un travail artistique et culturel aujourd'hui reconnu bien au delà des frontières dieppoises.

Son directeur Roland Shön qui en assure la responsabilité artistique, définit la vocation première de cette compagnie comme « une création théâtrale en complicité avec des collaborateurs ».

La démarche artistique du « Théâtre en ciel » associe toujours un travail d'écriture à un travail plastique à l'origine de créations théâtrales où le jeu des acteurs se nourrit et s'enrichit de la présence ou de la manipulation d'objets, de marionnettes, d'ombres...

Les spectacles proposés se présentent comme des petites formes permettant d'explorer les rapports de proximité avec le public, ce qui permet à la compagnie de présenter des spectacles dans des lieux à vocation théâtrale comme dans d'autres lieux de façon à pouvoir toucher des publics les plus variés.

C'est la qualité du travail de cette compagnie locale, mais également la volonté de celle-ci de poursuivre son développement avec des créations intégrant d'autres disciplines telles que la danse, la musique ou l'image, tout comme l'accroissement du travail tant auprès des publics qu'avec d'autres professionnels, qui a motivé la décision de soutenir cette compagnie.

Considérant :

- l'aide financière de la Ville de Dieppe au « Théâtre en ciel » de 4000 € pour l'année 2010, ainsi que la mise à disposition de locaux (salle, bureau, salle de répétition) pour une surface totale de 187 m², à titre gratuit (convention renouvelable tacitement tous les 3 ans),

- la cosignature avec l'Etat (Ministère de la Culture et de la Communication, Direction Régionale des Affaires Culturelles), la Région Haute Normandie et l'Association Théâtre en Ciel, d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2010 - 2011 – 2012.

- l'avis formulé par la commission n° 5 réunie le 17 mai dernier,

☞ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens ci-annexée.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.